

Baccalauréat

Enseignement de l'éducation physique et à la santé



Stage 2 Enseignement EPS primaire- Assistanat et enseignement au primaire
EDU 2204 - 5 crédits

**GUIDE DE STAGE POUR STAGIAIRES, ENSEIGNANTES OU ENSEIGNANTS ASSOCIÉS ET
SUPERVISEURES OU SUPERVISEURS**

2023-2024

EDU 2204

L'équipe d'encadrement des stages

Catherine Joly

Responsable des stages

c.joly@umontreal.ca

514-343-6680

Hayat Issoulaimani

Technicienne en coordination du travail de bureau

hayat.issoulaimani@umontreal.ca

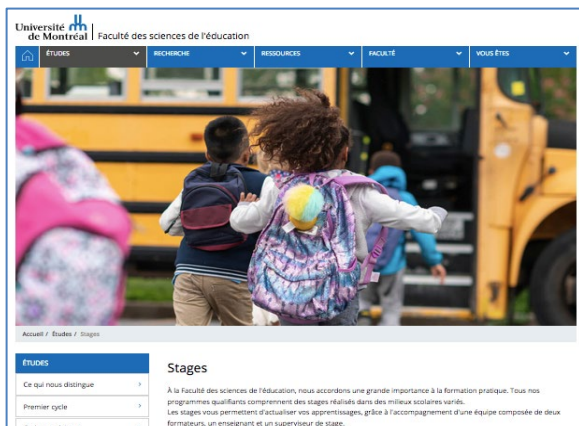
514-343-2276

Guide préparé par Cecilia Borges en collaboration avec Catherine Joly et l'équipe de supervision de stage

Par respect pour l'environnement, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique. Veuillez envoyer le document à votre enseignante associée ou enseignant associé par courriel.

RESSOURCES NUMÉRIQUES

SITE DES STAGES DE LA FACULTÉ



La page des stages, accessible sur le site de la Faculté des sciences de l'éducation comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignante associée ou l'enseignant associé, dont les guides de stages, les calendriers, les grilles d'évaluation et les coordonnées des responsables de stages des différents programmes.

<https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>

RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTES OU ENSEIGNANTS ASSOCIÉS

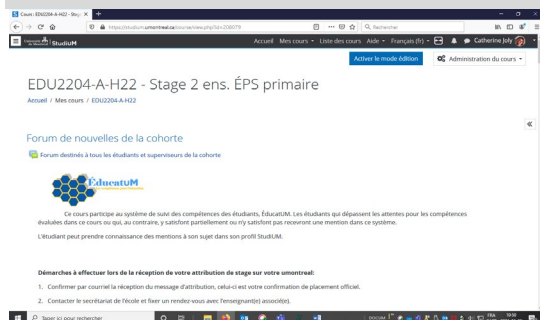


La page Studium FC est destinée aux enseignantes ou enseignants associés qui souhaitent accéder à de l'information supplémentaire au sujet de leur rôle. Ils y trouveront plusieurs ressources sur l'accompagnement de la ou du stagiaire. C'est aussi sur cette plateforme que se donne la formation à distance des enseignantes ou enseignants associés offerte à l'université de Montréal.

<https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>

Pour accéder à cette page, il est nécessaire de se créer un compte Studium en consultant le procédurier. https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/stages/Inscription_Page_Studium_FC_EA.pdf

RESSOURCES POUR LES STAGIAIRES ET LES LA SUPERVEISEURE OU LE SUPERVISEUR S



Studium est l'interface web destinée aux stagiaires et aux la superviseure ou le superviseur s. Elle comprend toute la documentation relative au sigle de stage de chaque étudiant, comme les modalités du stage, les documents officiels, les ressources pédagogiques, les gabarits des travaux et les dates importantes.

<https://studium.umontreal.ca/>

TABLE DES MATIERES

PRÉSENTATION DU STAGE.....	4
FORMULE	5
CALENDRIER DE STAGE	6
RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES	8
ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL	9
DOCUMENTS À REMETTRE PAR L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ	11
THÈMES ANNUELS ET TRAJECTOIRES DE DÉVELOPPEMENT	12
TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	13
RÉPARTITION DES SEMAINES DE STAGE	15
UNE VISITE DE SUPERVISION	17

ANNEXES

PISTES POUR 1^{er} CONTACT ET 2 DEMI-JOURNÉES D'ACCUEIL.....	18
GRILLE D'APPRÉCIATION DE L'IMPLICATION PROFESSIONNELLE	19
ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LA OU LE STAGIAIRE.....	20
GABARIT DE PLANIFICATION : ÉPS PRIMAIRE	22
AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE	29

PRÉSENTATION DU STAGE

Ce stage d'une durée de 28 jours, au primaire, a pour objectif de permettre aux stagiaires de développer ses compétences et identité professionnelles par l'acquisition d'habiletés, d'attitudes professionnelles et de connaissances liées à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé ainsi qu'à l'analyse des pratiques d'enseignement.

Il s'agit d'une première occasion pour les stagiaires de planifier des séquences d'enseignement, de piloter et de superviser le groupe classe et d'apprécier les effets de leurs interventions. En ce sens, il vise en particulier l'appropriation des ressources et des compétences relativement à la planification de situations d'apprentissage, au pilotage et à la supervision des élèves. Enfin, dans une démarche de développement professionnel, il collabore à l'analyse réflexive sur la gestion de la classe, la gestion des apprentissages et de façon globale sur la pratique enseignante, ainsi qu'à l'adoption d'un agir éthique et professionnel.

Il vise une intégration progressive en milieu scolaire et une prise en charge graduelle auprès des élèves et des groupes classe à travers des activités d'observation, d'assistantat, d'enseignement de situations d'apprentissage. Les séminaires à l'université favorisent une vue d'ensemble par la mise en commun des expériences et sont en lien direct avec les observations et les interventions en stage.

NOTE IMPORTANTE POUR LES ENSEIGNANTES OU ENSEIGNANTS ASSOCIÉS DU STAGE EDU 2204

Il est possible que le stage EDU 2204 soit le premier stage au primaire de votre stagiaire. Cette première expérience est donc une occasion importante pour nos stagiaires de développer leur confiance, se familiariser avec un établissement primaire et développer leurs compétences auprès des élèves de niveau primaire.

FORMULE





Élément	Spécificités
<p>2 demi-journées d'accueil</p> <p>STAGE : 28 jours</p> <p>SÉMINAIRES : 4 rencontres de 3h</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 demi-journées d'accueil à effectuer idéalement AVANT le 1^{er} séminaire. • La ou le stagiaire prend contact avec le milieu d'accueil. • Présence à temps plein dans le milieu de stage pendant 28 jours intensifs, selon l'horaire de l'établissement scolaire. • Participation active obligatoire à 4 séminaires selon le calendrier. Rappelons que les séminaires sont des activités obligatoires à évaluation continue.
<p>3 jours : Volet intégration, observation et assistantat</p> <p>25 jours : Prise en charge progressive jusqu'à 2/3 d'une tâche complète en ÉPS</p>	<p>La ou le stagiaire et l'enseignante associée ou l'enseignant associé discutent des attentes respectives et remplissent l'entente de stage (Annexe 3)</p> <p>Intégration, observation et assistantat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement des groupes; • Comportement d'élèves, climat des classes, élèves à besoins particuliers; • Approches pédagogiques; • Modèles de gestion de classe. • Collaboration aux différentes tâches de l'enseignant. <p>Interactions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant et s'il y a lieu, participation à des réunions de l'équipe pédagogique et à des rencontres de parents d'élèves, etc.; • Participation à une journée pédagogique s'il y a lieu. <p>Prise en charge progressive jusqu'au 2/3 d'une tâche La formule prévoit de la souplesse dans l'arrimage de la prise en charge. La répartition proposée permet aux étudiants de s'approprier progressivement la tâche et favoriser des périodes d'enseignement AVANT la visite de supervision. (Voir pages 15-16)</p>
<p>Supervision 1 visite</p>	<p>Une visite planifiée avec le la superviseure ou le superviseur de stage La visite a lieu dans les semaines 3 et 4</p> <p>La visite comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation d'une période complète d'animation d'une situation dynamique, originale et créée par la ou le stagiaire. • Rencontre de rétroaction en triade avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé ; échanges sur le déroulement du stage et ajustement des plans d'action. • Évaluation du stagiaire en tenant compte du contexte et de la prise en charge effectuée.

CALENDRIER DE STAGE

EDU 2204X - B. Ed. 2 Éducation physique et santé A2023

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1												1	2	
2	3	4	5	6	7	8			1	2	3	4	5	3	4	5	6	7	8	9
9	10	11	12	13	14	15	6	7	8	9	10	11	12	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	13	14	15	16	17	18	19	17	18	19	20	21	22	23
23	24	25	26	27	28	29	20	21	22	23	24	25	26	24	25	26	27	28	29	30
30	31						27	28	29	30	31									

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7					1	2	3	4						1	2
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	
													31								

<p>Cours: du 5 septembre au 8 novembre </p> <p>Fête du travail : 4 septembre</p> <p>Action de grâce : 9 octobre</p> <p>Semaine d'activités libres : 16 au 20 octobre</p>	<p>Stage : EDU 2204X - 5 cr. </p> <p>2 demi-journées d'accueil</p> <p>et 28 jours de stage entre le 9 novembre et le 18 décembre</p> <p>4 séminaires :</p> <p>30 octobre de 8h30 à 11h30,</p> <p>20 novembre de 16h30 à 19h30,</p> <p>5 décembre de 16h30 à 19h30 </p> <p>20 décembre de 12h30 à 15h30</p> <p>Dépôt du bilan réflexif : envoi électronique au la superviseuse ou le superviseur le 22 décembre </p>
---	---

EDU 2204 - B. Ed. 2 Éducation physique et santé

2^e trimestre

H 2024

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6					1	2	3					1	2	
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	3	4	5	6	7	8	9
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	10	11	12	13	14	15	16
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	17	18	19	20	21	22	23
28	29	30	31				25	26	27	28	29			24	25	26	27	28	29	30
														31						

AVRIL							MAI							JUIN							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
	1	2	3	4	5	6					1	2	3	4							1
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	
28	29	30					26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	
														30							

Cours : du 8 janvier au 13 mars

Semaine d'activités libres : Selon le calendrier de votre milieu

Congé de Pâques : 29 mars au 1^{er} avril

Colloque des finissants : 30 avril

Stage: EDU 2204 - 5 cr.

2 demi-journées d'accueil
et 28 jours : du 14 mars au 24 avril



4 séminaires :

- 26 février de 16h à 19h00
- 26 mars de 16h30 à 19h30 à distance
- 10 avril de 16h30 à 19h30 à distance
- 26 avril de 12h30 à 15h30



Dépôt du bilan réflexif: envoi électronique
au la superviseure ou le superviseur le 29 avril avant midi



RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES

1. En contexte scolaire

- 1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement; **ils doivent respecter l'horaire de l'école**. En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'enseignante associée ou l'enseignant associé, le secrétariat et le la superviseuse ou le superviseur.
- 1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable : code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.
- 1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage ([Loi 14](#))^[1].
 - 1.3.1. Toute absence, même justifiée, peut avoir pour effet de compromettre l'acquisition des connaissances requises pour l'atteinte des objectifs du stage.
 - 1.3.2. Toute demande d'absence devra être accompagnée d'une justification écrite envoyée au la superviseuse ou le superviseur **et** à la responsable des stages dans les meilleurs délais.
 - 1.3.3. Selon les circonstances, et après évaluation des éléments propres à chaque situation, le prolongement du stage pourrait être requis afin de permettre au stagiaire de respecter les exigences du stage. Par ailleurs, le report du stage pourrait être requis si le prolongement n'est pas indiqué, ou impossible.
- 1.4. Étant donné que l'entente provinciale signée par les commissions scolaires, la CSQ et la FAE stipule qu'un ou une stagiaire ne peut être appelé à faire de la suppléance (réf. Annexe LVIII du comité patronal de négociation), **la suppléance est interdite durant le stage**. Pour toute question à ce sujet, la direction d'école est invitée à s'informer auprès du responsable de stages de sa commission scolaire ou de son établissement.
- 1.5. Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada, un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de la ou du stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes ([voir le guide Agir de façon éthique et responsable en stage, en fin de guide](#)).

2. En contexte universitaire

- 2.1. Les stagiaires doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors de l'inscription et disponible sur la page StudiUM du stage.
- 2.2. **La présence à la durée complète des séminaires prévus au calendrier est obligatoire.**
 - 2.2.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au la superviseuse ou le superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
 - 2.2.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, le la superviseuse ou le superviseur et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.
 - 2.2.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, le la superviseuse ou le superviseur et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.
- 2.3. **Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation, physique ou psychologique, doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue du stage.** Une attestation d'un professionnel de la santé pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.
- 2.4 Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés dans un français correct et aux dates fixées.

^[1] Gouvernement du Québec (2022). Projet de loi no 14 (2022, chapitre 2). Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail. Québec : Assemblée nationale du Québec.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

IMPORTANT : L'enseignante associée ou l'enseignant associé est **responsable de ses groupes en tout temps.**

Rôle de l'enseignante associée ou l'enseignant associé

- Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage.
- Établir un premier contact avec la superviseure ou le superviseur avant le début du stage.
- Participer à une rencontre de concertation collective ou individuelle avec la superviseure ou le superviseur au début de la période intensive du stage.
- Accueillir la ou le stagiaire et faciliter son intégration dans l'école (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Définir, avec la ou le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- Soutenir et assurer un suivi de la planification :
 - superviser sa planification à long terme et quotidienne (sommaire et détaillée): le questionner ou attirer son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de gestion de classe;
 - commenter ou annoter les canevas de planification que la ou le stagiaire lui présente 48h avant le pilotage des activités.
- Observer, au moins trois heures par semaine, et donner des rétroactions de façon régulière.
- Participer activement à la rencontre avec la superviseure ou le superviseur lors de ses visites à l'école.
- Travailler de concert avec la superviseure ou le superviseur en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Remplir une grille d'appréciation du développement des compétences professionnelles du stagiaire à la fin du stage.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

Rôle de la superviseure ou le superviseur

- Être disponible pour la ou le stagiaire et l'enseignante associée ou l'enseignant associé pour toute la durée du stage.
- Établir un premier contact avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé avant le début du stage.
- Organiser une rencontre de concertation avec les enseignants avant la période intensive du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage.
- S'assurer de l'autonomie du stagiaire dans la préparation de son matériel d'enseignement
- Offrir un soutien individuel au stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de son enseignement.
- Travailler de concert avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.
- Effectuer les visites de supervision conformément au calendrier : observer une période complète et offrir une rétroaction, en triade lorsque cela est possible.

- Si nécessaire, orienter l'étudiant vers des mesures de soutien générales ou spécifiques (en français, par exemple).
- Participer à l'évaluation continue du stagiaire et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et la ou le stagiaire, en cas d'échec.

Rôle de la direction

- Accueillir la ou le stagiaire et faciliter son intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation du stage.
- **S'assurer que la ou le stagiaire a un accès individuel au réseau Internet de l'école.**
- Favoriser la participation des enseignants aux rencontres collectives ou individuelles avec le la superviseuse ou le superviseur.
- Soutenir l'enseignante associée ou l'enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé de l'appréciation des compétences du stagiaire.

**DOCUMENTS À REMETTRE
PAR L'ENSEIGNANTE
ASSOCIÉE OU
L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ**

Spécificités

Outils disponibles en format WORD sur StudiUM

Échéance

**** la ou le stagiaire les fournit à son enseignant associé.**

<p>Entente de stage</p>	<p>Rédaction de l'entente de stage avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé (Annexe 3 de ce guide)</p>	<p>Date à déterminer, par courriel ou papier</p>
<p>Grille d'appréciation de l'implication professionnelle du stagiaire</p>	<p>L'enseignante associée ou l'enseignant associé complète une grille d'appréciation de l'implication professionnelle de son stagiaire (7 énoncés touchant certaines compétences) (Annexe 2 de ce guide)</p>	<p>Date à déterminer, par courriel institutionnel de l'enseignant</p>
<p>Grille d'appréciation mi- stage de l'enseignante associée ou l'enseignant associé</p>	<p>Cette grille d'appréciation mi- stage devrait permettre de cibler les priorités de développement et les forces à consolider chez la ou le stagiaire.</p>	<p>Date à déterminer, envoi de l'enseignant par son courriel institutionnel au la superviseure ou le superviseur</p>
<p>Grille d'appréciation fin de stage de l'enseignante associée ou l'enseignant associé</p>	<p>Cette grille d'appréciation de fin de stage permet à l'enseignante associée ou l'enseignant associé de se prononcer sur chaque des compétences de son stagiaire en fin de stage. Les commentaires, points forts et pistes de développement sont précieux pour la ou le stagiaire.</p>	<p>Date à déterminer, envoi par courriel institutionnel au la superviseure ou le superviseur et au stagiaire (en PDF)</p>

THÈMES ANNUELS ET TRAJECTOIRES DE DÉVELOPPEMENT

En cohérence avec le [Référentiel de compétences](#), nos baccalauréats en enseignement visent à former des personnes enseignantes débutantes. Bien que la formation initiale contribue principalement à la maîtrise des compétences du champ 1 : le travail fait avec et pour les élèves, elle soutient le développement graduel de l'ensemble des compétences selon des niveaux d'acquisition variables, au cours des quatre années de formation.

Afin d'assurer une compréhension commune et une cohérence entre les cours et les stages d'une année et du programme, chacune des années de nos baccalauréats en enseignement est organisée autour d'un thème annuel dans lequel s'inscrivent quatre trajectoires de développement : cognitive, participative, sociale et identitaire.

Thèmes annuels			
AN 1	AN 2	AN 3	AN 4
Explorer le rôle de la personne enseignante en adaptation scolaire dans le contexte scolaire québécois	S'initier aux pratiques enseignantes en adaptation scolaire	Intervenir et réguler sa pratique enseignante en adaptation scolaire	Endosser le rôle de la personne enseignante en adaptation scolaire

Trajectoires de développement			
AN 1	AN 2	AN 3	AN 4
Trajectoire cognitive			
Connaitre/Comprendre	Appliquer/Analyser	Agir/Évaluer	Créer/Contribuer
Trajectoire participative			
Familiarisation	Initiation	Intervention	Contribution
Trajectoire sociale			
Centrée sur la pratique de la personne enseignante dans la classe, l'école et la communauté	Centrée sur la pratique de la personne enseignante dans la classe	Centrée sur la pratique de la ou du stagiaire dans la classe	Centrée sur la pratique de la ou du stagiaire dans la classe, l'école et la communauté
Trajectoire identitaire			
Aspirante enseignante Aspirant enseignant	Apprentie enseignante Apprenti enseignant	Enseignante accompagnée Enseignant accompagné	Enseignante débutante Enseignant débutant

TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

(voir détails : Guide d'évaluation compétences_Bac)

Dans le document *Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante*, le ministère de l'Éducation du Québec (Gouvernement du Québec, 2020) précise les compétences professionnelles à développer chez les futurs enseignants. Ces compétences professionnelles actualisées pour correspondre aux défis éducatifs et sociaux auxquels sont confrontés les enseignants d'aujourd'hui.

Dans le cadre des stages, les enseignantes ou enseignants associés et les la superviseure ou le superviseur s apporteront le soutien nécessaire afin d'aider les stagiaires à développer ces compétences, en se référant au document d'orientation de base (Gouvernement du Québec, 2020) ainsi qu'au guide d'évaluation qui sera fourni par l'étudiant.

Chaque année, **les 13 compétences sont approfondies en fonction du niveau de maîtrise attendu pour chaque stage**. Par ailleurs, dans le cadre des séminaires à l'université, le référentiel des compétences est analysé en profondeur.

Ce tableau suivant permet de visualiser le développement attendu des compétences à travers les quatre stages :

Compétences	Stage 1 (18 jours)	Stage 2 (28 jours)	Stage 3 (28 jours)	Stage 4 (45 jours)
Fondements				
1- Savoirs, culture	1	1	1	1
2- Langue	2	2	2	2
Champ 1 : Compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves				
3- Planification	3	3	3	3
4- Pilotage	4	4	4	4
5- Évaluation	5	5	5	5
6- Gestion	6	6	6	6
7- Adaptation aux élèves en difficulté	7	7	7	7
8- Soutenir le plaisir d'apprendre	8	8	8	8
Champ 2 : Compétences à la base du professionnalisme collaboratif				
9- Concertation avec l'équipe pédagogique	9	9	9	9
10- Coopération avec les partenaires	10	10	10	10
Champ 3 : Compétences inhérentes au professionnalisme enseignant				
11- Développement professionnel	11	11	11	11
Compétences transversales				
12- Utilisation des TIC	12	12	12	12
13- Agir responsable, éthique	13	13	13	13

= compétences non-discriminantes

= compétences discriminantes



Tableau 1: Synthèse des 13 compétences professionnelles du personnel enseignant

DEUX COMPÉTENCES FONDATRICES	
Compétence 1	Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
Compétence 2	Maîtriser la langue d'enseignement

CHAMP 1: six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves	
Compétence 3	Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 4	Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 5	Évaluer les apprentissages
Compétence 6	Gérer le fonctionnement du groupe-classe
Compétence 7	Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves
Compétence 8	Soutenir le plaisir d'apprendre

CHAMP 2: deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif	
Compétence 9	S'impliquer activement au sein de l'équipe-école
Compétence 10	Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

CHAMP 3: une compétence inhérente au professionnalisme enseignant	
Compétence 11	S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

DEUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES	
Compétence 12	Mobiliser le numérique
Compétence 13	Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Chacune des compétences est accompagnée de dimensions (cf. Guide d'évaluation) auxquelles se réfèrent les co-formateurs (la superviseure ou le superviseur et enseignant associé) pour se prononcer sur le niveau d'atteinte des compétences par la ou le stagiaire

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/referentiel_compétences_professionnelles_profession_enseignante.pdf?1606848024

RÉPARTITION DES SEMAINES DE STAGE

Cette répartition permet aux étudiants de s'approprier progressivement la tâche et favoriser des périodes d'enseignement AVANT la première visite de supervision.

Semaine	Responsabilités de La ou le stagiaire
Semaine #1 3 jours (5 jours maximum)	<p style="text-align: center;">Observation et assistantat</p> <ul style="list-style-type: none"> • La ou le stagiaire prend les présences en début de séance • La ou le stagiaire assume l'activation de la séance • La ou le stagiaire est responsable de la phase du retour au calme • La ou le stagiaire s'implique pendant le cours en offrant de la rétroaction aux élèves de façon constante • La ou le stagiaire prépare l'échauffement • La ou le stagiaire assure les transitions (au vestiaire, entre les activités, etc.)
Fin de semaine #1 Semaine #2 <u>IMPORTANT :</u> La visite de supervision aura lieu dans les semaines 3 et 4, la ou le stagiaire doit avoir vécu des prises en charge autonomes avant la visite.	<p style="text-align: center;">Coenseignement</p> <ul style="list-style-type: none"> • La ou le stagiaire prend les présences en début de séance • La ou le stagiaire assume l'activation de la séance • La ou le stagiaire s'implique pendant le cours en offrant de la rétroaction aux élèves de façon constante ou en planifiant certaines parties de la séance • La ou le stagiaire pilote les exercices pédagogiques, « éducatifs » • La ou le stagiaire est responsable de la phase du retour au calme et – ou de l'échauffement <p style="text-align: center;">Une séance sur deux</p> <ul style="list-style-type: none"> • La ou le stagiaire assiste l'enseignante associée ou l'enseignant associé lors de la première séance de la journée et assume la deuxième séance et ainsi de suite pour le reste de la journée • La ou le stagiaire participe à la conception et planification de situations d'apprentissage
Semaine #3 jusqu'à la fin du stage	<p style="text-align: center;">2/3 de tâche jusqu'à la prise en charge complète de la tâche d'enseignement</p>

OBSERVATION ET ASSISTANAT

En alternance avec les périodes d'observation, la ou le stagiaire est invité à assumer certaines responsabilités. Il doit entre-autres, **prendre les présences** en début de leçon et **assumer l'activation de la période**. Il est aussi responsable **des transitions** et de **la phase du retour au calme**. Ces responsabilités sont assumées de façon progressive, dès la première semaine de stage.

COENSEIGNEMENT

La ou le stagiaire continue à assumer les responsabilités ci-haut mentionnées auxquelles s'ajoutent d'autres tâches. Ainsi, il **prépare le matériel** nécessaire pour la leçon, **présente des consignes** aux élèves et **co-anime avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé**. Il peut s'occuper d'un petit groupe d'élèves. Il **offre des rétroactions aux élèves de façon constante afin de soutenir les apprentissages**. Il développe ses habiletés de supervision (balayage visuel) et pilotage (guidage) des élèves pendant qu'ils exécutent les activités proposées.

Le **coenseignement** ou *teamteaching* est de plus en plus fréquent dans les écoles au préscolaire primaire où deux enseignants assurent ensemble l'enseignement d'un groupe formé par des élèves venant de deux foyers ou classes. **Il se peut que cela se produise au secondaire**. L'expérience de **coenseignement** est toujours riche et s'avère une expérience collaborative pour plusieurs enseignants et stagiaires au profit de l'apprentissage chez les élèves. Cependant, considérant cette période de formation, il est important de favoriser le développement de l'autonomie chez la ou le stagiaire et permettre à ce dernier de prendre en charge le groupe d'élèves seul afin qu'il puisse créer des liens significatifs avec ceux-ci, s'entraîner à la gestion des apprentissages et de la classe et se préparer à la visite de supervision.

ENSEIGNEMENT

Graduellement, la ou le stagiaire prend en charge des périodes complètes d'enseignement. Il observe attentivement l'enseignante associée ou l'enseignant associé lors de la première période de la journée et prend en charge la seconde période. Il prépare donc les consignes à donner aux élèves, le matériel dont il aura besoin, ainsi que les rétroactions à faire pendant la séance. Enfin, **il assume l'entière responsabilité de la séance**, autant la planification que le pilotage et la supervision des élèves. La ou le stagiaire participe ainsi à la conception de situations d'apprentissage ou planifie des parties de la séance. Au terme de la séance, il analyse sa prestation d'enseignement à l'aide de l'enseignante associée ou l'enseignant associé.

UNE VISITE DE SUPERVISION

Les visites de supervision visent à **développer une pratique réflexive chez la ou le stagiaire** et à l'amener, de plus en plus, à identifier et à expliciter les liens entre ses interventions d'enseignement et l'apprentissage de la matière par les élèves. Ces visites représentent une bonne occasion de cibler des groupes comportant certains défis afin d'explorer des stratégies d'intervention avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé et le la superviseure ou le superviseur.

Lors de la visite, dans les semaines 3 et 4, le la superviseure ou le superviseur :

- échange avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé et la ou le stagiaire sur le déroulement et les conditions du stage jusqu'à maintenant;
- réalise une observation du stagiaire en classe (**période complète**);
- discute avec la ou le stagiaire et l'enseignant des répercussions probables de l'enseignement effectué sur les apprentissages réalisés par les élèves;
- identifie avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé et la ou le stagiaire les forces à exploiter et cible quelques éléments à travailler en priorité;
- effectue, avec l'enseignant et la ou le stagiaire, une évaluation formative permettant de faire un bilan précis des acquis, des points à travailler/plans d'action et des aspects à privilégier d'ici la fin du stage.

IMPORTANT :

Au moins 48 heures à l'avance, la ou le stagiaire doit faire parvenir à son la superviseure ou le superviseur toutes ses planifications détaillées dont celles qui feront l'objet des visites de supervision.



PISTES POUR 1^{ER} CONTACT ET 2 DEMI-JOURNÉES D'ACCUEIL

Étapes à suivre par la ou le stagiaire à la suite d'un placement de stage

Responsabilité	Quand	Comment et quoi
1. Contact initial	Le plus rapidement possible à la suite du placement de stage	Un courriel pourrait précéder un téléphone ou une courte visioconférence. <ul style="list-style-type: none"> • Se présenter brièvement et planifier ensemble les dates des 2 demi-journées de rencontres. • S'assurer de la disponibilité de l'EA (calendrier)
2. Rencontre d'accueil (2 demi-journées ou 1 journée complète, selon les disponibilités de chacun)	À la suite du contact initial et, idéalement, avant le 1 ^{er} séminaire (si le placement a pu être fait suffisamment tôt)	Une demi-journée avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé Une demi-journée en présence des élèves <ul style="list-style-type: none"> • Se présenter davantage de part et d'autre • Discuter des attentes • Discuter des groupes d'élèves, particularités et intervenants impliqués • Explorer le matériel • Visite de l'école / appropriation des lieux • Possible rencontre des collègues et membres de la direction

Premières journées de stage :

- Observations des différents groupes d'élèves et de l'EA en action
- Rédaction de l'entente de stage avec l'EA



GRILLE D'APPRÉCIATION DE L'IMPLICATION PROFESSIONNELLE

EDU 2204 – 5 crédits

Stage 2 – Enseignement en ÉPS primaire
À REMETTRE APRÈS UNE SEMAINE DE STAGE

Nom du stagiaire : _____

Nous voudrions connaître, après une première semaine de stage, votre degré de satisfaction quant à l'implication professionnelle de votre stagiaire dans votre école.

Nous vous invitons à compléter ce petit questionnaire afin que nous puissions ajuster le tir le cas échéant.

Légende : 1-en désaccord, 2- légèrement en désaccord, 3- légèrement d'accord, 4- en accord

Énoncé	Votre évaluation	Commentaires
Communique de façon claire, précise et constructive (Compétence 2)		
Construit des relations positives avec les élèves (Compétence 8)		
Adopte une posture réflexive vis-à-vis de son enseignement de manière à inscrire sa pratique dans une perspective d'amélioration continue . (Compétence 11)		
Communique à l'ère du numérique/ Agit en citoyen éthique à l'ère du numérique (Compétence 12)		
Agit et se comporte de manière respectueuse envers l'école et ce qu'elle représente. (Compétence 13)		
Connaît et respecte les rôles et les responsabilités des personnes engagées dans la communauté éducative. (Compétence 13)		
Tout autre commentaire :		

Votre nom : _____

Signature : _____

Date : _____



ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LA OU LE STAGIAIRE

L'entente donne l'occasion de discuter des attentes respectives et de proposer des modalités de fonctionnement convenant à chacun. Celles-ci pourront bien sûr, être revues au fur et à mesure du stage, selon les besoins de chacun.

ATTENTES DE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET PROJET DE LA CLASSE

Contenu des programmes, compétences disciplinaires et types d'enseignement pendant la période du stage :

Éléments de l'organisation de la classe et/ou de la gestion disciplinaire modifiables et non modifiables :

Autres attentes importantes :

ATTENTES ET PROJET DE LA OU DU STAGIAIRE

Principaux objectifs d'apprentissage personnels et moyens pour les réaliser :

Accompagnement souhaité :

Modalités d'encadrement du stage :

Séances d'observation (fréquence, durée, fonctionnement, etc.)

Rencontres de rétroaction (fréquence, durée, lieu, fonctionnement, etc.)

Signature de la ou du stagiaire

Date

Signature de l'enseignante associée ou l'enseignant associé

Date



GABARIT DE PLANIFICATION : ÉPS PRIMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre de la situation d'apprentissage et d'évaluation

Planification élaborée
par :

Ordre d'enseignement

Niveau

Nb de séances

Primaire

1 2 3 4 5 6

Intention pédagogique de
la SAÉ

À la fin de la SAÉ (ou de la séance), les élèves seront en mesure de ...

Production attendue

(ce qui est attendu de
l'élève à la fin de la SAÉ)

COMPÉTENCE DISCIPLINAIRE

C1 : Agir dans divers contextes
de pratique d'activités physiques

- Analyser la situation en fonction des exigences du contexte
- Choisir des actions appropriées
- Exécuter des actions selon les exigences de la situation
- Évaluer sa démarche et ses résultats

C2 : Interagir dans divers
contextes de pratique d'activités
physiques

- Collaborer à l'élaboration d'un plan d'action
- Participer à l'exécution du plan d'action
- Évaluer la réalisation du plan d'action

C3 : Adopter un mode de vie
sain et actif

- Analyser les effets de certaines habitudes de vie sur sa santé et son bien-être
- Planifier une démarche visant à modifier certaines de ses habitudes de vie
- S'engager dans une démarche visant à modifier certaines de ses habitudes de vie
- Établir le bilan de sa démarche

Type(s) d'activité	Moyen(s) d'action

CONTENUS D'APPRENTISSAGE Éléments de la Progression des apprentissages enseignés durant la SAÉ	
Connaissances	
Savoir-faire moteur	
Stratégies (Principes d'action)	
Savoir-être	

ÉVALUATION

(Cadre d'évaluation des apprentissages)

Critères d'évaluation	Éléments favorisant la compréhension des critères	Éléments observables
Maîtrise des connaissances		
Cohérence de la planification	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Sélection : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> (C1) d'actions motrices et d'enchaînements en fonction des capacités personnelles et des contraintes de l'activité <input type="checkbox"/> (C2) de stratégies de coopération (1^{er} cycle) <input type="checkbox"/> (C2) de stratégies de coopération, de coopération-opposition et d'opposition (2^e et 3^e cycle) <input type="checkbox"/> Élaboration : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> (C2) de plans d'action selon les capacités des pairs et les contraintes de l'activité (2^e et 3^e cycle) <input type="checkbox"/> (C3) de plans de pratique régulière et sécuritaire d'activités physiques (2^e et 3^e cycle) <input type="checkbox"/> (C3) de plans d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie (2^e et 3^e cycle) 	
Efficacité de l'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Exécution et ajustement : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> (C1) d'actions motrices et d'enchaînements <input type="checkbox"/> Application et ajustement : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> (C2) de stratégies de coopération (1^{er} cycle) <input type="checkbox"/> (C2) de stratégies de coopération, de coopération-opposition et d'opposition (2^e et 3^e cycle) <input type="checkbox"/> (C2) de principes d'action et de synchronisation (2^e et 3^e cycle) <input type="checkbox"/> (C2) de principes de communication <input type="checkbox"/> (C2) de plans d'action (2^e et 3^e cycle) 	

	<input type="checkbox"/> (C1-C2-C3) Application de règles de sécurité <input type="checkbox"/> (C1-C2-C3) Manifestation d'un comportement éthique <input type="checkbox"/> (C3) Pratique, en contexte scolaire, d'activités sollicitant la condition physique <input type="checkbox"/> (C3) Mise en œuvre de plans personnels d'habitudes de vie saines et actives *	
Pertinence du retour réflexif	<input type="checkbox"/> (C1-C2-C3) Évaluation de la démarche, du plan d'action et des résultats <input type="checkbox"/> (C1-C2-C3) Identification de pistes de solution à des fins d'ajustements (2 ^e et 3 ^e cycle) * <input type="checkbox"/> (C1-C2-C3) Réinvestissements dans des activités ultérieures (2 ^e et 3 ^e cycle) *	
<p>* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.</p>		

Repère(s) culturel(s) significatif(s) Programme , page 269	
--	--

VUE D'ENSEMBLE DU DÉROULEMENT DE LA SAÉ

Séance	Sommaire des activités d'apprentissage et d'évaluation	Matériel requis
Séance 1	Intention pédagogique et sommaire de la séance :	
Séance 2	Intention pédagogique et sommaire de la séance :	
Séance 3	Intention pédagogique et sommaire de la séance :	
Séance 4	Intention pédagogique et sommaire de la séance :	
Séance 5	Intention pédagogique et sommaire de la séance :	
Séance 6	Intention pédagogique et sommaire de la séance :	
Séance 7	Intention pédagogique et sommaire de la séance :	
Séance 8	Intention pédagogique et sommaire de la séance :	

PLANIFICATION DÉTAILLÉE

Séance Cliquez ici pour entrer du texte...

Intention pédagogique de la séance

À la fin de la séance, les élèves seront en mesure de ...

1^{ER} TEMPS PÉDAGOGIQUE : PHASE DE PRÉPARATION

Durée :

- Présenter l'intention pédagogique de la séance
- Activer les connaissances (faire émerger les représentations mentales des élèves et questions)
- Présenter le déroulement général de la séance

Éléments au choix

- Présenter la compétence, l'intention pédagogique, la production attendue et les critères d'évaluation de la SAÉ
- Présenter un élément déclencheur, la problématique ou un repère culturel
- Échauffement
- Règles de sécurité, organisation du plateau et schéma(s)
- Etc.

Matériel requis :

Détaillez ici :

2^E TEMPS PÉDAGOGIQUE : PHASE DE RÉALISATION

Durée :

Proposer des activités d'apprentissage liées à l'intention pédagogique de la séance (Progression des apprentissages).

- Objectif(s) d'apprentissage de l'activité
- Critère(s) de réussite de l'activité
- Explication du déroulement et des consignes
- Règles de sécurité et organisation du plateau

Éléments au choix :

- Défi(s) anticipé(s), solution(s) envisagée(s) et différenciation
- Rétroaction anticipée
- Questionnement, lien et transfert
- Démonstration ou support visuel
- Etc.

Matériel requis :

Activité d'apprentissage 1 | Durée :

Détaillez ici :

Intégrez votre schéma ici :

Activité d'apprentissage 2 | Durée :

Détaillez ici :

Intégrez votre schéma ici :

Activité d'apprentissage 3 | Durée :

Détaillez ici :

Intégrez votre schéma ici :

3^E TEMPS PÉDAGOGIQUE : PHASE D'INTÉGRATION

Durée :

- Synthèse des apprentissages réalisés (critères de réussite)
- Bilan des réussites et des défis (aider les élèves à s'autoréguler)
- Lien avec le prochain cours, la SAÉ ou transfert

Éléments au choix

- Repère culturel ou tâche à faire à la maison
- Stratégie(s) (questionnement, démonstration(s) commentée(s), analyse vidéo, production...)
- Etc.

Matériel requis :

Détaillez ici :



AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

Du statut d'étudiant à celui d'enseignant, vers l'adoption d'une posture professionnelle

Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.

Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada,¹ un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de la ou du stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes.

Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du Ministère de l'Éducation du Québec (2001)². Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur certains aspects de cette compétence.

Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (ex.: code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.³
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou ouï-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

¹ Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825
* R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171

² Voir la compétence 12 «Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions» dans le référentiel de compétences [La formation à l'enseignement : les orientations et les compétences professionnelles](#) (MEQ, 2001).

³ <https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf>
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320> (articles 13 et 14)

Médias sociaux et outils électroniques: des traces indélébiles⁴

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.⁵

Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle.⁶

Révisé octobre 2019

⁴ <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061>

⁵ http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/Cadre-reference-competence-num.pdf
(dimension 1)

⁶ St-Vincent, L.-A. (Éd.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.